EDMOND
DE ROTHSCHILD

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel au sens de l'article 4 du Règlement européen (UE) 2016/679 recueillies à l'occasion de la souscription ou d'une opération de gestion réalisée sur un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation feront l'objet d'un traitement automatisé de la part de Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), responsable du traitement, dont les coordonnées sont Edmond De Rothschild Assurances et Conseils (France) - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris – « info-edrac-fr@edr.com » et dont les coordonnées du Délégué à la Protection des données sont DPO Edmond de Rothschild (France) - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 – « DPO@edr.com ».

Ce traitement est destiné à la gestion et à la souscription de contrats d'assurance-vie et de capitalisation, à la lutte contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et est nécessaire à la souscription et l'exécution du contrat et au respect des obligations légales et réglementaires à la charge de Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France).

Les informations recueillies sont obligatoires pour la souscription du contrat ainsi que pour la réalisation des opérations de gestion demandées, la non-fourniture de ces informations entraînant la non conclusion du contrat.

Le destinataire de ces données est Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France). Les données recueillies pourront faire l'objet d'un transfert à des entités du Groupe Edmond de Rothschild ou à des tiers sous-traitants ou partenaires situés en France, dans des Etats appartenant à l'Union européenne ou en Suisse (étant précisé que la Commission européenne a constaté par voie de décision n°2000/518/CE du 26 juillet 2000 que ce pays tiers assure un niveau de protection adéquat) ou encore dans un pays hors de l'Union européenne. Tout transfert devra assurer un niveau de protection des données suffisant, et plus particulièrement lorsque ce transfert a lieu vers un pays hors de l'Union européenne, il nécessitera la mise en place d'un outil juridique approprié de nature à encadrer ledit transfert. Tout transfert de données sera effectué pour les nécessités de la gestion des comptes ainsi que pour l'exécution de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts, ou encore pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires, ce sous réserve que cette communication soit limitée aux personnes ayant besoin d'avoir connaissance desdites données.

Ces données seront conservées conformément aux différents délais de prescription applicables, soit pendant cinq ans après la fin de la relation, à défaut de délais plus courts ou plus longs spécialement prévus.

Vous bénéficiez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel qui vous concernent, la rectification ou l'effacement de celles-ci, une limitation du traitement relatif à ces données personnelles ainsi que du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité de ces données.

L'exercice du droit d'opposition au traitement de ces données entraîne la non conclusion du contrat.

Vous bénéficiez également du droit de définir les directives relatives au sort de vos données à caractère personnel postmortem.

En cas d'insatisfaction quant au traitement de vos données personnelles, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Information et des Libertés (C.N.I.L.) à l'adresse suivante : Services des plaintes, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 – 01 53 73 22 22 – www.cnil.fr/plaintes.

Par ailleurs, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection par voie téléphonique (hors relations contractuelles en cours), vous êtes en droit de vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (service Bloctel).

PRÉSENTATION DES FRAIS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE OU DE CAPITALISATION COMMERCIALISÉS

Les liens ci-dessous vous permettent d'accéder aux sites Internet des Assureurs afin de consulter un tableau récapitulatif des principaux frais attachés des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation commercialisés.

Allianz France
Information sur les frais

AEP
Information sur les frais

AXA France Vie
Information sur les frais

CNP Assurances
Information sur les frais

CNP Luxembourg
Information sur les frais
(Rubrique : France – Accord de Place renforçant la transparence des frais)

GENERALI Luxembourg
Information sur les frais

GENERALI Vie
Information sur les frais - Prestige Saint-Honoré III
Information sur les frais - Prestige Saint-Honoré Capitalisation III

La Mondiale Europartner
Information sur les frais

La Mondiale Partenaire
Information sur les frais

SOGELIFE

Information sur les frais - Sogelife Personal Multisupports
Information sur les frais - Sogelife Personal Multisupports Capitalisation

RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) s'efforce de fournir la meilleure qualité de services.

Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans l'utilisation des services que nous vous offrons.

Afin de résoudre ces difficultés, nous vous recommandons, dans un premier temps, de contacter votre interlocuteur habituel qui pourra répondre à toutes vos questions et vous apporter les solutions adaptées.

Si néanmoins un désaccord subsiste, vous pouvez contacter directement notre Responsable de la Relation Clientèle, par écrit à Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France) – Département Service Clients - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris. Le destinataire de la réclamation devra en accuser réception dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi (en cas de réclamation par voie postale, le cachet de la poste fait foi) et vous transmettre une réponse dans un délai maximum de 2 mois à compter de cette même date.

Si la réponse apportée ne vous satisfait pas ou à défaut de réponse dans le délai susvisé, vous pourrez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance,

- par voie électronique : le.mediateur@mediation-assurance.org, ou
- par voie postale à l'adresse suivante :

 La Médiation de l'Assurance
 Pole CSCA
 TSA 50110
 75441 Paris Cedex 09

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site de la Médiation de l'Assurance : https://www.mediation-assurance.org/.

En cas de différend impliquant un mandataire d'intermédiaire en assurance de Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France), vous avez également la possibilité de saisir le service de médiation mentionné par le mandataire concerné dans le cadre de sa procédure de règlement des litiges (selon le champ de compétences) dont vous trouverez les coordonnées auprès de ce dernier.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Téléchargez la politique de rémunération de Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France).